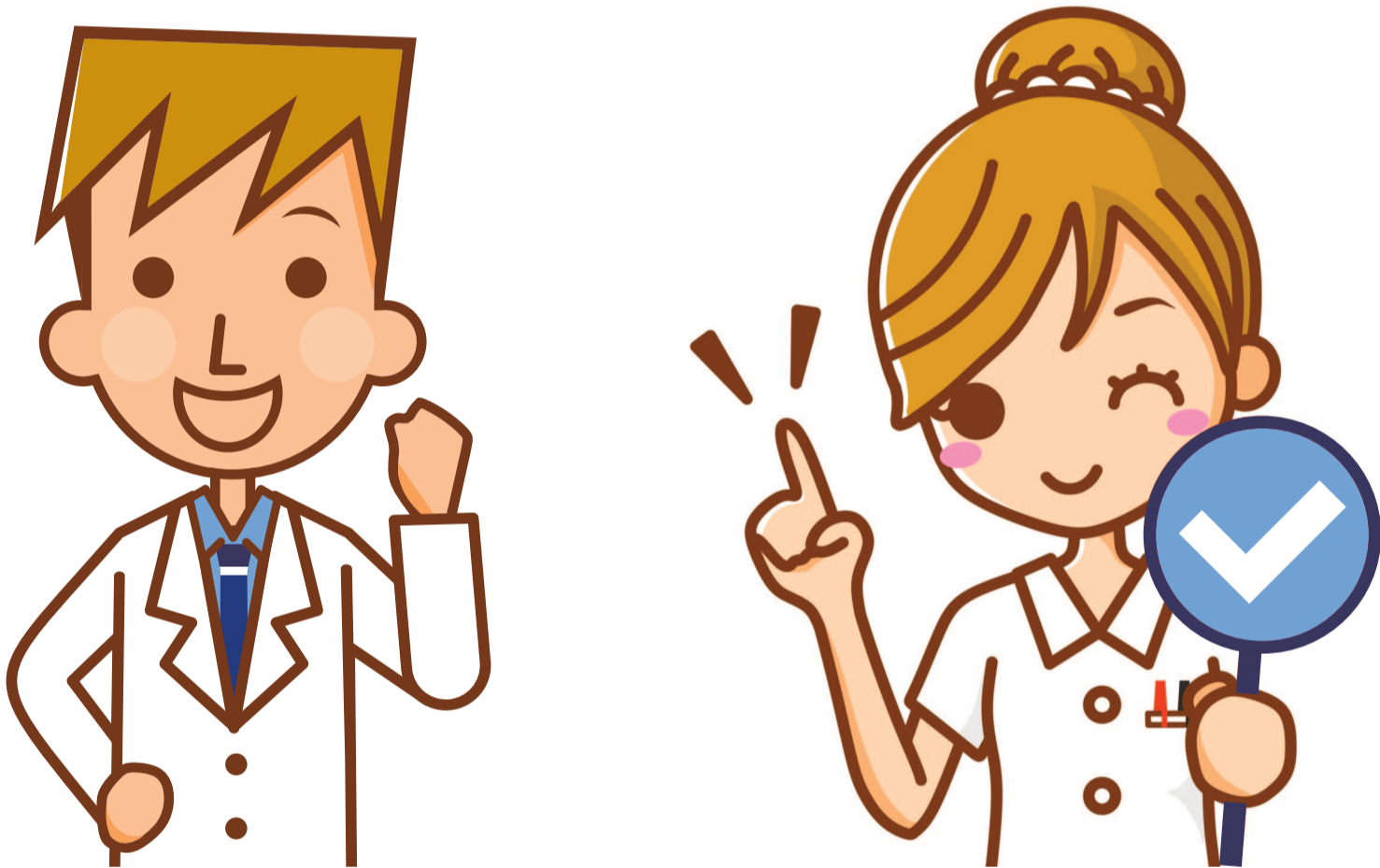




INFIRMIÈRE EN PRATIQUE AVANCÉE VOTRE PARCOURS DE SANTÉ GAGNANT



Votre médecin traitant réalise le **diagnostic**, définit la **thérapeutique** adaptée et assure votre suivi.

Dans le cadre des soins de vos pathologies chroniques, **l'infirmière en Pratique Avancée Libérale (IPAL)** vous accompagne au quotidien **en lien avec votre médecin** et en coordination avec les autres professionnels de santé et les services sociaux. Elle procède au **renouvellement de vos ordonnances**. Elle réalise des **actes de prévention**. Au besoin, elle demande des **examens complémentaires**, en relation avec le médecin.

**Nhésitez pas
à en parler
à votre médecin !**

**Pour + d'info
scannez
ce QR CODE**



Avec le soutien de
ars
Agence Régionale de Santé
Grand Est